

*D'un désordre l'autre :*  
*Propositions pour lire les Mémoires*  
*des contemporains de la Révolution*

Jean-Christophe Igalens

Il n'est aujourd'hui guère nouveau de relever que les Mémoires ont partie liée avec les problématiques de l'informe, que leur écriture se revendique souvent d'un certain désordre, se pose comme une matière brute dépourvue de travail de style ou d'organisation. Des débuts du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque la reine Marguerite présente à Brantôme ses Mémoires comme un écrit qui « ira à [lui] comme de petits ours, masse lourde et difforme, pour y recevoir sa formation<sup>1</sup> » en passant par le cardinal de Retz qui demandait à sa destinataire « de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre en toute [sa] narration<sup>2</sup> » jusqu'au baron d'Assigniès, émigré et mémorialiste d'occasion qui à l'orée de ses *Mémoires d'un exilé* « invite le lecteur à ne pas s'attendre à trouver ici ni l'élégance du style, ni érudition, ni charme d'une diction agréable et pure<sup>3</sup> », les affirmations de l'informe et du désordre circulent dans les pages des mémorialistes de l'Ancien Régime et de la révolution. Dès 1972 Marc Fumaroli plaçait, pour le XVII<sup>e</sup> siècle, cette réflexion au point de départ de son interrogation sur les Mémoires, auxquels il reconnaissait une « puissance métamorphique » liée à leur situation en marge

1. Référence à la croyance que le petit ours naissait informe, et que sa mère le formait avec sa langue.

2. Cardinal de Retz, *Mémoires*, in *Œuvres*, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1984, p. 127.

3. Bonaventure d'Assigniès, *Mémoires d'un exilé (1789-1801)*, Rouen, Impr. Lecerf, 1959, in-8°, 63 p., p. 13.

du système des genres et des représentations rhétoriques, ce qui leur aurait permis en retour d'alimenter les pratiques littéraires plus réglées et plus théorisées<sup>4</sup>. Plus récemment, Frédéric Briot a également reconnu que la part de l'informe était constitutive des pratiques mémorialistes d'Ancien Régime – quoique l'enquête, du propre aveu de l'auteur, se fonde pour l'essentiel sur les Mémoires du XVII<sup>e</sup> siècle ; il déplace pour sa part le problème des enjeux génériques et rhétoriques à ceux propres à l'écriture de soi, considérant dès les premières pages de son ouvrage que l'affirmation de l'informe, le fait que « le texte, dans son style, son ordre et son contenu, revendique l'incomplétude et l'imperfection comme des valeurs<sup>5</sup> » sont liés à un mode d'énonciation qui s'efforce de lutter contre toutes les forces dépersonnalisantes qui déposèdent le mémorialiste de son identité : « Ce refus de l'ordre, du tri, et du repentir, c'est aussi une proclamation que cette vie que l'on va raconter est inimitable, unique<sup>6</sup> ».

À la suite de ces travaux fondés pour leur majeure partie sur les Mémoires du XVII<sup>e</sup> siècle, nous voudrions nous interroger sur les éventuelles variations de la place et du sens du désordre chez les mémorialistes de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du siècle suivant ; les Mémoires peuvent en effet, au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, apparaître comme une forme mieux identifiée, pour laquelle la référence au désordre et à l'informe ne s'impose plus ; en nous concentrant sur les mémorialistes contemporains de la Révolution française, qui écrivent au tournant du siècle et un peu au-delà, mais sans nous interdire de déborder parfois ce cadre lorsque cela semblera éclairant<sup>7</sup>, nous chercherons à montrer que le désordre ne s'y

4. Marc Fumaroli, « Les Mémoires du XVII<sup>e</sup> siècle au carrefour des genres en prose », in *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 94-95, 1972, p. 7-37.

5. Frédéric Briot, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Seuil, « La couleur de la vie », 1994, p. 37.

6. *Ibid.*, p. 47.

7. Nous définissons ainsi volontairement un corpus qui pourra sembler hétérogène, comprenant à la fois des Mémoires du tournant du siècle et d'autres plus tardifs, et surtout à la fois des ouvrages écrits par des personnalités que l'on peut considérer à différents degrés comme des gens de plume, comme Marmontel, Morellet, Ligne ou encore Casanova, et des pratiques d'écrivains d'occasion, qui n'appartiennent pas aussi manifestement à la République des Lettres. Pour rechercher ces textes, nous avons travaillé à partir de l'ouvrage d'Alfred Fierro, *Bibliographie critique des Mémoires sur la Révolution écrits ou traduits en français*, Service des travaux historiques de la ville de Paris, 1988. De ce point de vue, nous avons privilégié dans cette étude des analyses fondées sur des exemples qui nous ont paru particulièrement significatifs, représentatifs de pratiques variées et assez caractéristiques de diverses formules possibles pour que nos propositions aient une certaine pertinence.

confond pas exactement avec celui dont se réclamait par exemple le cardinal de Retz, qu'il ne se limite pas non plus à marquer l'appartenance à un genre repéré mais que, sous le coup de l'événement et de mutations dans les représentations de l'écriture historique légitime et des relations du mémorialiste à l'histoire, sa fonction et son sens se déplacent. Limitant donc essentiellement notre propos à la question classique des relations entre Mémoires et écriture de l'histoire, nous nous permettrons cependant pour finir d'envisager brièvement un déplacement du problème, ou plutôt de son niveau de pertinence, en appréhendant la part de l'informe dans les Mémoires du point de vue des enjeux esthétiques du mélange.

L'affirmation du désordre chez les mémorialistes du xviii<sup>e</sup> siècle, Marc Fumaroli l'a montré<sup>8</sup>, pouvait relever d'une volonté de distinguer les Mémoires de l'Histoire considérée comme le grand genre en prose, nécessitant en tant que telle une recherche de style et d'organisation du discours. Les Mémoires garderaient ainsi quelque chose des « mémoires » au sens d'un dossier préparatoire ; ils seraient des pièces versées à l'attention de celui qui écrira un jour l'Histoire. Saint-Simon semble rompre avec cette partition lorsqu'il place en tête de ses *Mémoires* une réponse positive, datée de juillet 1743, à la question de « Savoir s'il est permis d'écrire et de lire l'histoire singulièrement celle de son temps<sup>9</sup> » : l'écriture du mémorialiste serait par elle-même une recherche historique, refusant de n'être qu'un « fatras sans ordre et sans lumière », qu'un « amas de faits détachés et sans liaison l'un à l'autre, dont on ne peut faire aucun usage utile ni raisonnable<sup>10</sup> » ; si cette Histoire, imprégnée de tradition chrétienne et participant peut-être par là des transformations du genre sous l'influence de la traduction des *Confessions* de saint Augustin par Arnould d'Andilly<sup>11</sup>, a pour but de faire tomber les masques et de dénoncer le néant du monde, si elle est donc orientée par une volonté de démonstration, elle modifie néanmoins la ligne de partage traditionnelle en plaçant l'œuvre du mémorialiste dans la perspective des interrogations héritées du *De l'usage de l'histoire* de Saint-Réal<sup>12</sup>.

8. Marc Fumaroli, art. cit.

9. Saint-Simon, *Mémoires*, t. 1 (1691-1701), Y. Coirault éd., Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1983, p. 3-17.

10. *Ibid.*, p. 5-6.

11. Voir M. Fumaroli, art. cit., p. 28 et sq.

12. Sur les enjeux de ce texte liminaire, voir Saint-Simon, *op. cit.*, note I, p. 1163-1164.

Pourtant, l'absence de référence au désordre chez nombre de mémorialistes du XVIII<sup>e</sup> siècle semble pouvoir se lire moins en relation avec une éventuelle modification des relations entre les Mémoires et l'Histoire qu'à la lueur de l'identification croissante du genre en tant que tel, c'est-à-dire de la reconnaissance grandissante de son statut d'œuvre normée. Les Mémoires peuvent ainsi devenir chez Choiseul le genre réglé contre lequel se définit un certain désordre du discours : « ce n'est point un travail, ni des Mémoires en règle que je prétends vous offrir ; ce sont mes idées passées, telles que ma mémoire me les présentera [...] »<sup>13</sup>. On voit chez le cardinal de Bernis, avant la Révolution, un exemple de Mémoires « en règle », où la pratique aristocratique du genre semble désormais aller d'elle-même et pouvoir se passer de la référence au désordre : s'ouvrant sur un glorieux « Je suis né » que nulle justification ne vient pudiquement retarder, puis rappelant la généalogie illustre de l'auteur, ces Mémoires écrits dans le temps de la disgrâce politique se prétendent une œuvre de transmission à l'usage de la lignée<sup>14</sup> et tendent, en présentant le point de vue d'un acteur de l'histoire, à justifier son rôle et à rectifier l'image que pourraient donner de lui d'autres discours<sup>15</sup>. Contre son surnom de « belle Babet », Bernis se présente comme un politique responsable et habile, passé maître dans l'art de manœuvrer le Parlement ; contre son image de courtisan, qui doit sa carrière aux faveurs féminines, et plus encore contre la possible accusation de libertinage, il s'affiche en parangon de vertu, en particulier à l'occasion de la présentation de son ambassade à Venise, qui fait sourire le lecteur de *l'Histoire de ma vie* de Casanova qui garde en mémoire les célèbres scènes érotiques abritées par le « casin<sup>16</sup> » du ministre : « Un ambassadeur est le représentant de son maître et de sa nation ; quel soin ne doit-il pas avoir de leur gloire et de son propre honneur ? Je voulus que ma maison fût réglée comme celle d'un chartreux ; que le silence et l'ordre y régnassent ; que ma livrée fût

13. *Mémoires du duc de Choiseul*, Mercure de France, Le temps retrouvé, 1982, p. 43.

14. François-Joachim de Pierre de Bernis, *Mémoires du cardinal de Bernis*, Mercure de France, Le temps retrouvé, 1986, p. 172 : « on doit se souvenir que je ne les écris que pour mon amusement et l'instruction de mes neveux ».

15. Ils remplissent donc les fonctions qui semblent définir les Mémoires, et n'interrogent plus leur forme.

16. Le « casin » vénitien se rapproche de la « petite maison » parisienne ou du boudoir ; voir M. Delon, « L'Europe du libertinage », in *L'Italia Letteraria e l'Europa II, Dal Rinascimento all'Illuminismo*, atti del Convegno di Aosta, 1-9 novembre 2001, Roma, Salerno Editrice, p. 215-226.

polie et respectueuse envers tous les citoyens, et que le libertinage en fût banni<sup>17</sup> ». Sans mentir, Bernis tient dans l'ombre ses frasques vénitienne et ne souligne que le bon ordre d'une vie publique policée et austère : pratiqués dans les règles, les Mémoires excluent le boudoir et ses galants désordres.

Certains Mémoires sur la Révolution peuvent, à la suite de ce mouvement, témoigner d'une pratique du genre comme une forme identifiée et réglée, qui a la charge de présenter un point de vue pouvant servir à écrire l'histoire, souvent en opposition à une *doxa* historique qui ne rendrait pas justice aux engagements politiques et travestirait, selon les mémorialistes, la vérité de l'événement<sup>18</sup>. Les Mémoires du général d'Andigné, émigré et chouan, apparaissent à ce titre exemplaires. L'auteur peut sans ambages y proclamer un aristocratique « Je suis né », la forme des mémoires s'imposant comme une évidence ; il situe son écriture en marge de l'Histoire, comme le point de vue d'un acteur fournissant un document dont la portée peut être polémique, par exemple à l'occasion de la campagne de Champagne : « L'histoire racontera les causes de l'insuccès de cette campagne, dont la réussite semblait assurée. Pour nous, nous n'avions d'autres désagréments que ceux du temps, qui fut pluvieux pendant tout cet automne<sup>19</sup> ». Le mémorialiste se donne également pour tâche d'éclairer, sans doute pour contrebalancer d'autres écritures de l'histoire, les épisodes qui lui semblent rester obscurs ; d'Andigné cherchera ainsi à montrer dans la naissance de la chouannerie, après l'oppression révolutionnaire, un souffle de liberté<sup>20</sup> auquel il veut redonner une lisibilité historique : « Le commencement de cette guerre de la Chouannerie, dont cette contrée était le berceau, sont si peu connus qu'il est peut-être nécessaire de les donner ici<sup>21</sup> ».

Dans cette perspective, qui voit s'effacer les notions de désordre et la référence à l'informe au profit d'une évidence croissante de l'identité des

17. *Ibid.*, p. 198-199.

18. Voir Alfred Fierro, *op. cit.*, p. 9 : l'auteur souligne l'ample prédominance quantitative des Mémoires et des témoignages écrits par les emprisonnés, les émigrés, les prêtres réfractaires, bref par ceux qui se sont opposés, à des degrés divers, à la Révolution. C'est sur ce corpus que nous nous fondons essentiellement, au moins pour les Mémoires proposés par des écrivains d'occasion.

19. Andigné de la Blanchaye, *Mémoires du Général d'Andigné*, 2 vol., vol.1 (1765-1800), Paris, Plon, 1900, p. 92.

20. *Ibid.*, p. 144.

21. *Ibid.*, p. 153.

Mémoires, on relèvera cependant un déplacement dans la possibilité offerte à chacun de participer à l'écriture de l'événement. Ce déplacement peut être le simple témoin de mutations sociologiques du siècle: Marmontel ou l'abbé Morellet s'élèvent grâce aux métiers de plume, sont associés au parti des philosophes et se trouvent pour cela à même de laisser un témoignage, critique, sur la Révolution. Marmontel indique l'imbrication de l'événement historique et de la vie privée: « Bientôt les intérêts de la chose publique et les inquiétudes sur le sort de l'État s'emparèrent de mes esprits; ma vie privée changea de face, et prit une couleur qui nécessairement va se répandre sur le reste de mes Mémoires <sup>22</sup> ». Morellet pour sa part précise bien qu'il n'est pas un des premiers acteurs de l'événement, mais que sa position aux marges des affaires fait de lui un témoin privilégié et impose d'évoquer l'événement historique qui ne se sépare pas de la destinée personnelle:

Quand je rappelle ces grands événements dans le compte que je rends de ma vie, ce n'est pas que j'en aie été moi-même *pars magna*; en effet, quoique mes liaisons avec beaucoup de gens en place, et mes travaux, et l'espèce de connaissance que j'avais cultivée et que mes ouvrages indiquaient, eussent pu fort naturellement me faire appeler aux assemblées, je n'ai été membre d'aucune et je n'ai occupé aucune place dans l'état, mais je me suis trouvé assez lié avec les premiers auteurs de ce grand mouvement, et assez mêlé à la révolution, pour que, dans la suite de mes souvenirs, j'aie encore à parler des affaires publiques en parlant de moi <sup>23</sup>.

Surtout, l'ampleur de l'événement historique paraît modifier les représentations liées à la place de chacun dans l'histoire, du moins chez ceux qui ne limitent pas la Révolution à un complot bien mené. Ainsi, Montgaillard dans ses *Mémoires secrets*, texte qui n'est pas, nous le verrons, sans ambiguïté, écrit-il néanmoins ce changement de perspective: « Tous les Français, sans exception, ont contribué à préparer, à accélérer ou à commencer cet immense bouleversement. Il n'est la pensée de personne, et il est l'ouvrage de tout le monde <sup>24</sup> ».

22. Jean-François Marmontel, *Mémoires* [1804], Jean-Pierre Guicciardi et Gilles Thierriat éd., Mercure de France, 1999, p. 358.

23. André Morellet, *Mémoires de l'abbé Morellet sur le dix-huitième siècle et sur la révolution*, 2 vol. [1821], Slatkine Reprints, Genève, 1967.

24. J.-G.-M Roques de Montgaillard, *Mémoires secrets, de J.-G.-M. de Montgaillard, pendant les années de son émigration, contenant les informations sur le caractère des Princes français, et sur les intrigues des Agens de l'Angleterre*, Paris, An XII, 181 p., p. 149.

Si l'ampleur de l'événement légitimera *a posteriori* la réception des témoignages les plus humbles<sup>25</sup>, une modification plus profonde semble bien être à l'œuvre, lorsque l'histoire peut être perçue comme une production collective, et non comme le simple fait des manœuvres des grands. À la possible normalisation des Mémoires comme forme d'écriture identifiée ferait pendant l'expansion des pratiques possibles, le mémorialiste humble pouvant écrire non seulement parce qu'il a fréquenté les grands, mais surtout parce que, pour obscur qu'il soit, sa propre vie et l'histoire ne sont pas hétérogènes, parce que les critères de légitimation du témoignage historique se modifient peut-être quand change la compréhension des raisons de l'histoire. Dans ce nouveau paradigme le désordre peut ressurgir à l'intérieur des Mémoires, sans se confondre avec celui qui distinguait les Mémoires de l'Histoire d'un point de vue rhétorique.

Les *Mémoires secrets* de Montgaillard sont ainsi marqués par les désordres d'une écriture de l'urgence. Accomplissant leur fonction traditionnelle de justification contre une « calomnie » dénoncée avec obstination<sup>26</sup>, ces Mémoires que l'on peut lire malgré les protestations de l'auteur comme une basse manœuvre stratégique<sup>27</sup> ou au contraire, si on lui fait crédit, comme un effort pour ressaisir le propre d'une existence et pour reconstruire une image de soi en péril, relèvent en tout cas de la gageure : royaliste émigré ayant mené pour son parti des missions auprès de l'Angleterre, emprisonné un temps, Montgaillard se rallie à Napoléon à qui il adresse un vibrant hommage ; il cherche à la fois à affirmer la constance de sa conduite (son royalisme était légitime et compatible avec

25. L'éditeur des Mémoires de Jean-François Thoury peut ainsi écrire : « s'il fut sur la scène immense un acteur modeste, il n'en a pas moins eu, si petite qu'elle soit, sa place dans le grand drame de la Révolution, où tous les rôles ont un intérêt. À ce titre ses Mémoires méritaient d'être publiés », in Jean-François Thoury, *Mémoires de Jean-François Thoury (1789-1830)*, Paris, Plon, 1895, in-18, VIII-321 p., p. VIII.

26. Pour Frédéric Briot, les Mémoires s'écrivent moins dans la relation à une Histoire à venir que contre les histoires déjà écrites et leurs avatars : « [...] le mémorialiste n'écrit pas pour un historien à venir, mais contre les historiens passés et présents. Les Mémoires viennent après des récits et des discours, de nature variée, allant de la simple rumeur [...] à l'historiographie royale, en passant par les gazettes et leurs produits dérivés (occasionnels, lardons, nouvelles à la main...) [...]. Les Mémoires ainsi rétablissent des vérités, se font correcteurs des historiens qui prétendent (et prétendront) se livrer sur eux à la même activité » (*op. cit.*, p. 85-86).

27. Quoi qu'en ait l'auteur, ces Mémoires peuvent en effet apparaître comme une pure entreprise de délation.

son ralliement, tous deux témoignant de son amour de l'ordre et de sa foi dans le gouvernement d'un seul), et à se repentir des services rendus à la cause royaliste, qui l'ont conduit à travailler contre la « patrie ». Le mémorialiste multiplie comme malgré lui les digressions<sup>28</sup>, ouvre sous la forme de notes des parenthèses qui se développent au point de prendre plus d'importance que le texte principal<sup>29</sup> et conclut son ouvrage sur un « Post-scriptum » qui souligne à nouveau le désordre du discours :

L'état de souffrances auxquelles je suis réduit depuis ma détention, ne m'a point permis de mettre dans le compte qu'on vient de lire, tout l'ordre dont il était susceptible. À peine ai-je la force de classer les faits et de rédiger mes idées, j'ai préféré parler avec vérité, plutôt que de m'exprimer avec élégance : peu habitué à écrire, je ne puis d'ailleurs suppléer aux talents qui me manquent du côté de l'instruction. J'ose espérer qu'on traitera le style de cet ouvrage avec indulgence, je n'en demande aucune pour le sujet, pour l'énonciation des faits<sup>30</sup>.

Le désordre est alors dû à la relation entre le mémorialiste et l'événement : liés sans doute à la fois à la peur immédiate de se voir mis au nombre des traîtres et des ennemis du régime, et à celle plus profonde de se voir annihilé par les aléas des tourmentes politiques, c'est-à-dire d'être relégué au rang d'« homme sans existence », les Mémoires de ce « non-écrivain » font du désordre de l'écriture la conséquence immédiate de l'événement historique et de ses répercussions sur l'un de ses obscurs acteurs.

Exactement à l'opposé de Montgaillard, Jean-François Thoury, émigré qui passera près de quarante ans en Russie et ne pardonnera jamais à la

28. Montgaillard, *op. cit.* : « Je suis forcé, malgré moi, d'employer un style qui n'est pas le mien, et d'abonder dans des digressions plus que nécessaires. Quelque longue que soit celle-ci, l'importance des conjonctures doit me mériter l'indulgence des lecteurs. Il faut que ces pages vivent de vérité, que mon témoignage paraisse ce qu'il est, le témoignage d'un homme d'honneur ; et puisque mon devoir m'oblige à reproduire mon nom aux regards du public, je dois à mes enfants de leur laisser intact l'héritage d'honneur que mon père m'a transmis » (p. 18-19), « Je suis forcé, malgré moi, de faire souvent des digressions dans un ouvrage de la nature de celui que j'écris aujourd'hui » (p. 153), « On doit me pardonner tant de digressions, des digressions si nécessaires à l'exposé de ma conduite politique » (p. 158)...

29. Les pages 117 à 136 sont ainsi pratiquement remplies par deux longues notes, le texte principal n'occupant que deux ou trois lignes par page ; la seconde (p. 119-136) explicite la relation entre ce désordre du discours et les enjeux de l'écriture du mémorialiste : « Cette note est d'une grande longueur, et personne ne trouvera cette note plus longue que moi ; mais elle me paraît d'une grande importance. » (p. 136), son but est en effet « qu'on sache tout ce que j'ai fait [...] afin qu'on juge si j'étais un homme sans existence » (p. 133).

30. *Ibid.*, p. 178.



« patrie » de lui avoir ravi tout ou presque <sup>31</sup>, écrit ses Mémoires à distance de la Révolution et les définit implicitement comme une pratique privée en expliquant à la fin du texte ses dispositions testamentaires. S'il justifie ses actes, c'est pour exprimer sa satisfaction d'avoir « fait le bonheur de [ses] enfants, en les arrachant de la France <sup>32</sup> » ; s'il ressent le besoin de « donner des preuves de la pureté de [ses] sentiments et de [sa] conduite dans la Révolution » c'est parce qu'il a émigré tardivement, lui qui s'honore des « persécutions » qu'il a subies « comme étant la preuve la plus certaine de [sa] probité <sup>33</sup> ». Or ici encore le désordre ressurgit dans l'écriture du mémorialiste, perturbant le déroulement du récit. Celui-ci s'ouvre *in medias res* en 1793, sur l'enfermement puis l'évasion de l'auteur, qui prendra alors le chemin de l'émigration pour échapper à la guillotine. Ce n'est qu'au chapitre 4 que Thoury revient sur la période révolutionnaire : « Puisqu'une nouvelle vie, de nouvelles aventures et une nouvelle carrière vont s'ouvrir pour moi en pays étranger, je ne puis employer moins de trois épithètes pour caractériser un si grand changement ; je dois revenir sur mes pas pour raconter les événements dont je fus témoin ou acteur dans cette trouble période de la Révolution, afin de ne plus revenir sur ce chapitre <sup>34</sup> ». Retourner sur ses pas pour ne plus avoir à y revenir : décentrée par l'analepse, la période révolutionnaire se trouve traitée comme une parenthèse, que le mémorialiste ne peut éviter mais qu'il est pressé de clore. Il est remarquable que ce chapitre soit précisément celui où la construction temporelle du récit est la plus bouleversée. Thoury évoque une mission auprès de Dumouriez, puis une autre rencontre à venir par une prolepse – mais ce procédé est fréquent dans les Mémoires ; narrant le passage de Louis XVI à Châlons <sup>35</sup>, il dérive avant de revenir à son propos : « Maintenant, il me faut encore revenir sur mes pas, pour reprendre le récit de l'arrivée du roi à Châlons <sup>36</sup> ». À l'intérieur de

31. Jean-François Thoury, *op. cit.*, p. 107 : « on voit par là tout ce que j'ai perdu et si j'ai jamais pu aimer beaucoup ma patrie et faire des vœux pour elle. Il m'eût fallu pour cela être plus qu'un saint, et je n'ai jamais eu l'intention de le devenir ».

32. *Ibid.*, p. 313-314.

33. *Ibid.*, p. 4.

34. *Ibid.*, p. 81.

35. *Ibid.*, p. 93.

36. *Ibid.*, p. 98.

l'analepse première qui caractérise l'ensemble du chapitre se glisse enfin une analepse seconde, qui conduit le mémorialiste au récit d'enfance (« mais, puisque j'écris ma biographie, ceci exige un petit éclaircissement sur mes premiers penchants. Étant encore enfant [...] <sup>37</sup> ») qui se conclut sur les lignes rancunières contre la Révolution que nous avons déjà citées. Thoury peut alors reconnaître et légitimer le désordre du discours : « Les circonstances m'ont entraîné, et j'ai été obligé d'invertir l'ordre dans lequel les événements de ma vie sont arrivés et ce qui m'arrivera encore, mais qu'importe ? L'essentiel pour moi est de ne rien oublier de ce qui m'est arrivé de plus remarquable <sup>38</sup> ». Le chapitre s'achève sur l'évocation émue de la ville de la jeunesse et annonce la reprise du cours normal du récit au chapitre suivant :

C'est dans cette ville que j'ai passé les plus beaux et les plus heureux jours de ma jeunesse ; c'est là que j'ai coûté tant d'argent à ma pauvre mère, à qui, après mon émigration, on prit tout, qu'on a chassée de sa maison et qui fut réduite à mourir à l'hôpital. Ce Saint-Menehould ne s'effacera donc jamais de ma mémoire ; mais je veux garder ces souvenirs pour moi et retourner à Aix-La-Chapelle, afin de prendre congé de mon ami l'abbé Daniel avant de m'acheminer pour la Hollande <sup>39</sup>.

En quelques pages, par un montage qui multiplie les niveaux temporels, se trouvent donc résumées dans le désordre l'enfance, la jeunesse et les occupations lors des troubles révolutionnaires. Ce chapitre apparaît comme une parenthèse dans le cours du récit et la Révolution comme une rupture absolue, qui définit l'avant et l'après d'une existence. Elle rend nécessaire le désordre du discours pour sauver un certain passé de l'oubli : les souvenirs de l'avant s'entremêlent, plus qu'ils ne s'organisent, autour de l'évocation de l'événement historique qui est, dans l'ordre des faits évoqués, le moment de la rupture et de l'adieu, mais dans l'ordre de la mémoire le point de départ du souvenir d'enfance et de l'évocation nostalgique. Le désordre du chapitre serait ainsi pris entre la volonté de l'auteur de mettre la Révolution entre parenthèses et les nécessités d'une certaine réorganisation mémorielle qui impose de rompre d'avec l'articulation chronologique traditionnelle, quand le souvenir privé se heurte à un événement historique qui

---

37. *Ibid.*, p. 105.

38. *Ibid.*

39. *Ibid.*, p. 108.

simultanément le rend possible et le relègue de l'autre côté d'une rupture irrémédiable.

Ces deux exemples, dont les relations avec l'événement historique et les intentions que l'on peut prêter à leurs auteurs s'opposent diamétralement, montrent que si le recours au « désordre » reste consubstantiel à l'écriture des Mémoires dans leur relation à l'histoire, celui-ci ne s'explique peut-être plus aussi clairement comme un moyen de distinguer la pratique mémorialiste de l'Histoire comprise comme le grand genre en prose. Il relèverait plutôt d'une relation entre le mémorialiste et l'événement historique, des transformations d'une écriture qui insisterait moins sur le rôle d'une personnalité dans l'histoire que de l'expansion de cette dernière dans les champs de l'intime ; le désordre des Mémoires tiendrait du heurt entre les puissants mouvements du monde et la fragilité d'une mémoire privée. Face aux pratiques d'écrivains occasionnels que nous venons de relever, il faut alors rappeler que chez le graphomane impénitent qu'est le prince de Ligne la revendication du désordre, poussé jusqu'au choix de l'écriture éclatée dans ses *Fragments de l'histoire de ma vie*<sup>40</sup>, se fonde en grande partie sur la volonté de faire de l'écriture des Mémoires un exil hors de l'histoire.

La « Préface pour mes posthumes<sup>41</sup> » du Prince de Ligne montre en effet la manière dont la proclamation du « désordre » en tête des Mémoires, si elle reste de mise, change de fonction et de sens. Pour présenter ses fragments, Ligne annonce « qu'il n'y a point d'ordre ni de date dans tout ceci ». Donnant une fois pour toutes, sous la forme d'une liste sommaire, les grandes périodes de sa vie pour les « amateurs de la chronologie », il prend ses précautions contre les éditeurs futurs : « je désire que quelque officieux ne veuille pas mettre plus d'ordre à ces espèces de souvenirs et les laisse aussi comme ils sont ». Le désordre, sous l'espèce de la fragmentation, n'est donc plus le propre de Mémoires qui se donneraient comme un document préparatoire à destination de l'historien futur mais le trait constitutif d'une œuvre qui se définit paradoxalement

40. Prince Charles-Joseph de Ligne, *Mémoires du prince de Ligne*, Mercure de France, Le temps retrouvé, 2004. Nous utilisons ici cette édition commode, accompagnée d'une belle et éclairante préface de Chantal Thomas. Rappelons, outre l'édition Plon de 1928 sur laquelle se fonde celle du Mercure de France, le travail érudit de Jeroom Vercruyse : Prince Charles-Joseph de Ligne, *Fragments de l'histoire de ma vie*, Jeroom Vercruyse éd., Champion, 2000, 2 vol.

41. *Ibid.*, p. 34-35.

par le discontinu et l'indétermination. La forme ainsi proposée apparaît comme une chimère entre les Mémoires (« J'ai quelquefois écrit ce que je me suis rappelé ») et le journal (« [...] quelquefois ce que j'ai vu, fait, dit ou pensé dans le moment »), sans que les deux temporalités se mêlent : comme le fait justement remarquer Chantal Thomas, Ligne n'est pas Chateaubriand<sup>42</sup> et l'écriture du fragment crée, au rebours de tout jeu de perspective, une équivalence des instants, hostiles à toute inscription dans la durée et indifférents à leur situation chronologique. Cette écriture désordonnée est un parti pris à l'égard de l'Histoire :

Que les amateurs de la chronologie s'arrangent là-dessus comme ils le voudront, mais que leur importent les détails minutieux et suivis d'un être passablement distingué, certes, mais devenu insignifiant ? Condé, Turenne, Eugène pouvaient écrire l'histoire de leur vie, mais tous ceux qui n'ont pas une grande part à ce qui se passe dans le monde peuvent tout au plus en écrire quelques fragments pour s'amuser et quelquefois amuser les autres en leur rappelant celui qui n'existe plus.

Ligne, on le voit, prend le contre-pied de l'affirmation selon laquelle l'importance et la nature du fait révolutionnaire rendraient possible la parole historique des individus obscurs. Le non-dit qui entoure la Révolution apparaît au contraire dans ces Mémoires comme le révélateur d'un écart volontaire, d'une distance prise d'avec le cours du monde : la distinction de l'aristocrate libertin remplace l'engagement historique des princes. Celui qui par sa naissance, et par le monde dans lequel il évolue, au long de sa vie et au moment où il écrit ses Mémoires, pourrait être un témoin privilégié et même un acteur de premier plan se place volontairement dans un rôle d'insignifiance. Ainsi, si Ligne, en bon mémorialiste, s'indigne contre les « prétendues anecdotes et les infâmes chroniques scandaleuses » écrites « par les porteurs de chaise de Versailles<sup>43</sup> », ce n'est, dans le temps d'une anecdote, que pour défendre la reine de France devant Catherine II, et nullement pour opposer un récit de soi aux médisances d'autrui. Si le mémorialiste prend parti pour le passé, c'est pour faire revivre le charme des jours anciens, pour rappeler ce monde « qui

42. « Ligne ignore la mise en profondeur et les effet de perspective et d'éclairage d'une plongée dans le passé [...]. Il use de son pouvoir de reproduction non pour creuser le gouffre des années disparues, mais pour les faire ressurgir dans la diffraction d'un jeu de miroirs », *ibid.*, p. 27.

43. *Ibid.*, p. 222.

n'existe plus<sup>44</sup> ». La fragmentation peut ainsi aller jusqu'à nier le présent historique ; à une brève inquiétude contemporaine de l'écriture (« Je souhaite que la malice de la milice qu'on rassemble à présent ne nous attire pas quelque malheur ») succède après le blanc la fuite dans le souvenir : « Pensons vite aux anciens temps heureux [...] »<sup>45</sup>. L'écriture fragmentaire du souvenir abolit les angoisses du présent, elle se définit comme la voie d'un exil dans une mémoire qui ne donne à lire qu'une succession d'instant.

Refus du présent, la fragmentation relève bien aussi à proprement parler d'un adieu à l'histoire. Affirmant qu'il est « devenu » insignifiant, que c'est bien au présent qu'il n'a pas de part aux grands événements, Ligne laisse entendre que le choix de la forme fragmentaire est lié à un mouvement de sortie hors de la scène historique, dont il ne dit pas s'il est la conséquence logique d'une existence libertine ou le fruit des événements. Les trois exemples de « Condé, Turenne et Eugène » définissent ainsi le champ d'une parole légitimement complète quand Ligne voue ses propres Mémoires à la lacune et au discontinu ; or le retour par touches successives de ces exemples dans le récit d'enfance soulignera que cette écriture pleine définissait un champ de valeur et fondait l'ordre aristocratique, quand l'écriture fragmentaire en montre la dégradation. Les grands Mémoires aristocratiques en prise sur l'histoire sont en effet les lectures favorites du jeune Prince qui se forge à travers elles une certaine idée de l'héroïsme<sup>46</sup> ; mais dès le temps de son enfance, cet enthousiasme guerrier devient un objet de dérision. Les Mémoires aristocratiques anciens

44. Cet exil intérieur dans le plaisir du souvenir, seul remède aux maux présents, comme définition de l'entreprise du mémorialiste apparaît comme un *topos* des Mémoires de l'entre-deux siècles. Marmontel conclut ainsi ses Mémoires : « Ces souvenirs étaient pour moi un soulagement véritable, en ce qu'ils effaçaient, au moins pour des moments, les tristes images du présent par des doux songes du passé. » (*op. cit.*, p. 477) ; c'est aussi le premier projet que définit Chateaubriand en 1803 après la mort de Madame de Beaumont, dans la lettre à Joubert qu'il reproduit dans les *Mémoires d'Outre-tombe* : « Mon seul bonheur est d'attraper quelques heures pendant lesquelles je m'occupe d'un ouvrage qui peut seul apporter de l'adoucissement à mes peines : ce sont les *Mémoires de ma vie* » (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-tombe*, Librairie générale française, Pochothèque, 1973, p. 486). Rappelons que bien plus tôt et dans une autre perspective, Mme de Staal-Delaunay légitimait de la même façon ses Mémoires : « si je me donne la peine de les écrire, ce n'est que pour m'amuser par le souvenir des choses qui m'ont intéressée [...] » (Madame de Staal, *Mémoires de madame de Staal, écrits par elle-même. Ou anecdotes de la Régence. Première partie*, À Amsterdam et À Leipzig, chez Arkstee et Merkus, 1756, p. 1).

45. Prince de Ligne, *op. cit.*, p. 425.

46. *Ibid.*, p. 57 : « Condé et Eugène, dont je savais par cœur les actions, étaient mes héros par excellence. »

jouent ainsi pour le jeune Ligne le rôle des romans de chevalerie pour Don Quichotte, le poussant à s'imaginer en chevalier errant<sup>47</sup> ; le mémorialiste ne nous présente le jeune prince que comme un singe des anciens grands guerriers, ne brandissant sa « petite épée » que pour provoquer en duel son précepteur, pour se mesurer à un groupe de garnements qui évidemment le rossent, pour ridiculement braver, au théâtre, un officier de passage :

Le duel de M. de Turenne à neuf ans m'avait tourné la tête. J'en avais lu d'autres de jeunes dans des mémoires. « J'ai treize ans, disais-je, et je ne me suis pas encore battu ! » Un officier de trente ans au moins veut entrer sur le théâtre pour s'asseoir sur un banc. Je lui marche sur le pied. « Ce petit prince est maladroit, dit-il. – Non, lui dis-je, c'est bien exprès, car vous m'avez regardé d'un air... » Il se met à rire comme M<sup>lle</sup> Grégoire, et voilà que dans un quart d'heure je suis traité comme un enfant<sup>48</sup>.

Si le père, pour une fois en accord avec son fils, trouve à son goût ces velléités belliqueuses, cela montre que la dégradation de l'héroïsme ne doit pas se lire uniquement comme un ridicule de la petite enfance, mais qu'elle touche aussi le monde des adultes. Traversant une forêt qu'écume un célèbre voleur, Ligne, son père et leurs compagnons voient leur voiture soudain arrêtée. Le père, « en vieux général » sort sa canne ; Ligne poursuit : « Je tire encore ma petite épée, M. de la Porte son couteau de chasse à manche vert, le chevalier de La Morlière son sabre [...]. Nous voilà tous en bataille. Ce n'était qu'un chariot qui barrait le chemin !<sup>49</sup> ». Les grands Mémoires du passé, ceux qui se situaient face à l'écriture de l'histoire, apparaissent donc comme un univers de référence qui n'est plus en adéquation avec le présent ; leur évocation dans les Mémoires souligne la disjonction entre le champ de valeur qu'ils définissaient et sa transformation en spectacle flattant à la fois le sens esthétique et la vanité. Que cela soit la conséquence d'un tempérament ou prenne la portée plus générale d'un tableau de la dissolution des valeurs aristocratiques, le désordre volontaire des Mémoires apparaît comme une élégante révérence tirée à la grande scène de l'histoire, à laquelle se substituent celles des théâtres, les plaisirs des jardins, les chasses, les beaux attelages, les amours, les mascarades et les parades.

47. *Ibid.*, p. 50 : « J'étais fou d'héroïsme. Charles XII et Condé m'empêchaient de dormir [...] Je serais déserté de chez mon père, et sous un nom inconnu, je me faisais déjà un bonheur inexprimable de n'être reconnu qu'après les faits les plus éclatants. »

48. *Ibid.*, p. 54.

49. *Ibid.*, p. 58.

Le choix du désordre est enfin présenté par Ligne comme celui de la politesse mondaine, comme une attention envers les lecteurs : « C'est plus commode pour eux que pour moi : on peut ouvrir ce livre-ci, le fermer quand on veut et n'en prendre qu'à son aise <sup>50</sup> ». La fragmentation inscrit ainsi les Mémoires dans le champ de la sociabilité, et le désordre du mémorialiste fait écho à un art de la conversation <sup>51</sup> qui passe par la discontinuité et le souci de l'autre. Morellet affirmait aussi cette considération du lecteur comme une nécessité des Mémoires : « [...] si j'ennuie, on me laissera là, et je ne puis espérer d'être lu qu'en méritant de l'être <sup>52</sup> ». C'est bien dans ce champ de la conversation que s'inscrit Casanova, offrant sa préface comme une façon polie de faire connaissance entre gens du monde : « Examinant, mon cher lecteur, le caractère de cette préface, vous devinerez facilement mon but. Je l'ai faite parce que je veux que vous me connaissiez avant de me lire. Ce n'est qu'aux cafés, et aux tables d'hôtes, qu'on converse avec des inconnus <sup>53</sup> ». Or si la conversation peut être un référent esthétique utile pour comprendre certains jeux de rupture des Mémoires, en particulier chez Ligne et Casanova, elle s'offre aussi comme un repère éthique. L'abbé Morellet oppose ainsi ses charmes aux perturbations de la communication consécutives à l'agitation révolutionnaire, entraînant, comme une conséquence logique, la perte d'un certain sens de l'humain : « Cette opposition, et les disputes qu'elle excitait sans cesse, détruisaient tout l'agrément de la société. La conversation, qui était auparavant piquante et instructive, était dégénérée en querelles habituelles. Les moins mauvais se taisaient ; d'autres ne craignaient pas de faire l'apologie des plus grandes cruautés <sup>54</sup> ». Les discontinuités du mémorialiste renoueraient ainsi avec un art de la sociabilité et, du point de vue des oppositions rhétoriques, le désordre définirait moins les Mémoires face

50. *Ibid.*, p. 34.

51. F. Briot voit là un trait définitoire du genre, pour l'ensemble de la période d'Ancien Régime : selon lui le récit du mémorialiste « est comme une longue conversation, dans un salon retiré, avec quelques êtres choisis. Les conversations particulières inscrites dans le récit [...] en sont une exacte mise en abyme » (*op. cit.*, p. 38). Marc Fumaroli voyait déjà les Mémoires comme les « fragments de cette immense conversation où se forme et se polit le meilleur de l'esprit français » (*art. cit.*, p. 37). Certains Mémoires semblent pourtant bien loin de la conversation, à la fois comme modèle esthétique et – c'est surtout ce point qui nous occupe ici – comme référent éthique ; si l'on retient ce dernier point comme critère d'appréciation, il peut sembler utile, sans refuser pour autant la thèse, de faire intervenir la variation historique.

52. André Morellet, *op. cit.*, p. 1.

53. Giacomo Casanova, *Histoire de ma vie*, Laffont, 1993, vol. 1, p. 3.54. André Morellet, *op. cit.*, p. 425.

54. André Morellet, *op. cit.*, p. 425.

à l'écriture de l'histoire que contre une éloquence politique<sup>55</sup> génératrice de troubles bien plus inquiétants pour leurs auteurs<sup>56</sup>.

Les Mémoires, face aux désordres de l'histoire, peuvent alors devenir le lieu d'un éloge de l'homme obscur. Ligne affirme que sa vie est insignifiante, et écrit de façon à sortir du champ historique. Marmontel affirme à la fin de ses Mémoires « aller chercher loin de Paris une retraite où dans l'obscurité nous puissions respirer en paix<sup>57</sup> », Morellet se réjouit « de n'être jamais devenu un homme public, d'avoir été toute [sa] vie un particulier obscur, n'ayant à répondre à personne, à dépendre de personne<sup>58</sup> » ; dans ses *Mémoires d'un exilé*, le baron d'Assigniès oppose son bonheur présent d'homme à l'écart du monde aux malheurs de sa vie : « J'aime à retracer les malheurs qui m'ont accablé pendant la Révolution Française, pour goûter davantage le bonheur de vivre à présent exempt d'inquiétudes pour l'avenir et dans une indépendance dont mes malheurs passés me font sentir le prix<sup>59</sup> », « Exempt d'ambition, j'aime à me rappeler le souvenir de pareils orages pour goûter davantage les charmes du bonheur et du repos<sup>60</sup> ». De l'homme obscur amené à écrire ses Mémoires sous le poids de l'événement historique aux aristocrates se retranchant de la scène du monde, les Mémoires donnent à lire un éloge du retrait, et si l'ampleur de l'événement légitime de nouvelles paroles historiques et modifie la compréhension des enchaînements qui font l'Histoire, il pousse également à redéfinir les lieux et les écritures où l'homme puisse se retrancher de ce grand mouvement<sup>61</sup>.

55. Voir Michel Delon, « Procès de la rhétorique, triomphe de l'éloquence (1775-1800) », in *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne (1450-1950)*, Marc Fumaroli dir., PUF, p. 1001-1017.

56. Peut-être faut-il aussi avoir cette opposition à l'esprit lorsqu'on lit la formule du Prince de Ligne : « On n'est plus jeune à présent. On préfère le genre Caton au genre catin » (Ligne, *op. cit.*, p. 83).

57. Marmontel, *op. cit.*, p. 466.

58. Morellet, *op. cit.*, vol. II, p. 128-129.

59. Bonaventure d'Assigniès, *op. cit.*, p. 13.

60. *Ibid.*, p. 60.

61. Chateaubriand, dans une perspective chrétienne, réarticulera dans les *Mémoires d'Outre-tombe* ce partage des espaces publics et privés, plaçant l'homme intérieur et obscur à la fois à l'écart de l'enchaînement historique le plus évident, mais au centre d'un mouvement plus profond : « Si l'on rapportait à l'échelle des événements publics les calamités d'une vie privée, ces calamités devraient à peine occuper un mot dans des *Mémoires*. Qui n'a perdu un ami ? qui ne l'a vu mourir ? qui n'aurait à retracer une pareille scène de deuil ? [...] Chaque homme renferme en soi un monde à part, étranger aux lois et aux destinées générales des siècles. C'est d'ailleurs une erreur de croire que les révolutions, les accidents renommés, les catastrophes retentissantes, soient les fastes uniques de notre nature : nous travaillons tous un à un à la chaîne de l'histoire commune, et c'est de toutes ces existences individuelles que se compose l'univers humain aux yeux de Dieu. » (*op. cit.*, p. 479-480).



Si le désordre des Mémoires semble ainsi s'écarter d'un jeu de définition dans le champ rhétorique, on peut pour finir s'interroger sur la possibilité de déplacer les problèmes soulevés par l'inscription de l'informe dans les traits propres au genre. En effet, les Mémoires du tournant du siècle jouent de façon récurrente du mélange des styles hauts, moyens et bas, mêlent des univers de référence contradictoires du point de vue des partages esthétiques. On peut ainsi bien lire la deuxième partie des Mémoires de



Le Prince de Ligne

gravure d'Achille d'Ouvré d'après Isabey

Marmontel, malgré la prétérition initiale <sup>62</sup>, comme une écriture de l'Histoire en tant que grand genre, marqué par la dignité de la citation latine inaugurale, l'emploi du style noble, la présence des portraits, des harangues et par la volonté d'élucider la chaîne des événements. Or ce drapé de la peinture historique prend place dans un ouvrage qui peut aussi représenter des scènes familiales pathétiques et sublimes, à l'occasion en particulier de la mort du père qui, en une succession de tableaux, prend la forme du retour du fils prodigue :

62. Marmontel, *op. cit.*, « Je n'écris pas l'histoire de la Révolution », p. 363.

J'arrive, au milieu de la nuit, à la porte de ma maison. Je frappe, je me nomme, et, dans le moment, un murmure plaintif, un mélange de voix gémissantes se fait entendre. Toute la famille se lève, on vient m'ouvrir; et, en entrant, je suis environné de cette famille éplorée; mère, enfants, vieilles femmes, tous presque nus, échevelés, semblables à des spectres, et me tendent les bras avec des cris qui déchirent mon cœur [...] Jamais je ne me suis senti si supérieur à moi-même. [...] J'ouvris mes bras, mon sein, à cette foule de malheureux; je les y reçus tous<sup>63</sup>.

C'est dans le même ouvrage que peut avoir lieu un « incident romanesque » qui provoque le « fou rire » lorsque Marmontel en proie aux dernières difficultés financières joue les porteurs d'eau, voit arriver la dulcinée de son camarade de chambre et va quémander « un tiers de plus de ce bon fromage de Brie » pour pouvoir lui offrir à dîner<sup>64</sup>. On pourrait multiplier les exemples dans les Mémoires du tournant du siècle de ces passages d'un registre à l'autre, d'une catégorie esthétique à son contraire. *L'Histoire de ma vie* de Casanova peut ainsi accueillir l'héroïsme sublime de l'évasion des Plombs<sup>65</sup> et la scatologie comique, les aventures libertines et les portraits de monarques, les tableaux de cour et les scènes d'auberge. Parce qu'il est lancé sur les routes par l'émigration et exposé à la diversité de l'expérience, le baron d'Assigniès relate dans la même page une scène de générosité superbe<sup>66</sup> et une histoire comique de cocufiage<sup>67</sup>. La « puissance métamorphique » des Mémoires que soulignait Marc Fumaroli pour montrer leur productivité au carrefour des genres en prose semble, au tournant du siècle et à la suite sans doute de modifications politiques qui permettent à un individu de fréquenter des sphères autrefois définies par

63. *Ibid.*, p. 63.

64. *Ibid.*, p. 100.

65. « J'étais seul, et en guerre déclarée contre toutes les forces de la République », *op. cit.*, p. 955.

66. « Je ne dois pas omettre ici un trait de générosité qui, pour toujours, est gravé dans ma mémoire. Lorsque je fus volé, un émigré français, nommé Baillet, tourneur né à Lille, vint m'offrir la moitié de sa bourse qui consistait en trois louis. Je ne l'acceptai pas, mais je sentis couler les larmes de la reconnaissance en recevant de sa part une offre aussi généreuse. » (*op. cit.*, p. 54).

67. « Je reçus un jour un billet anonyme, me priant de me rendre à telle rue, tel numéro, avec tout ce qu'il fallait pour peindre. Je m'y rendis à l'heure indiquée, je vis arriver une femme de ma connaissance qui me témoigna le désir d'avoir son portrait, pour l'envoyer à Berlin, mais elle me demandait le plus grand secret et surtout à l'égard de son mari. Elle ajouta qu'elle espérait que je n'abuserais pas de sa confiance. Je lui promis à une condition: je voulais savoir pour qui était ce portrait; c'était pour quelqu'un qui lui avait donné le sien.

leur séparation hermétique, se transformer en un enjeu d'ordre esthétique, peut-être parce que leur caractère en apparence immédiatement référentiel les tient à l'écart de certains partages théoriques.

Les Mémoires au tournant du siècle semblent alors se trouver eux-mêmes à un carrefour, entre la banalisation d'une pratique identifiée et les mutations de la relation du mémorialiste avec l'histoire comme objet d'écriture, entre leur possible dépersonnalisation face, sans doute, aux nouveaux enjeux de l'autobiographie et les transformations de leur espace d'invention propre, là où s'ouvrent les possibilités du mélange esthétique et le charme de l'incongru, là aussi où se rencontrent et parfois se heurtent la mémoire privée et les bouleversements du monde.

---

Je reconnus ce dernier pour être celui de M. de Chon... , officier de hussards. Je peignis donc cette vertueuse dame, de façon à la satisfaire. Quelques mois après, j'écrivis cette aventure à ma mère, et le mari de cette dame m'ayant offert de prendre mes commissions pour Tournai, je lui donnai la lettre, sans faire réflexion qu'il y jouait un rôle; je m'en aperçus trop tard. Ma mère lui lut cet article et lui demanda s'il connaissait la femme dont il était question. Le bonhomme, comme M. Soc... dans la pièce des *Souliers mordorés*, riait de tout son cœur et était bien loin de penser que c'était la sienne. » (*Ibid.*).